

Le processus : Plan – Do – Check – Act

1. Plan :

Lorsqu'une entreprise a opté pour le Food Save Management, elle doit tout d'abord se poser les questions suivantes : *Qu'est-ce qui doit être amélioré ? Quelle est la situation actuelle ? Quel est l'avenir souhaité ? Quelles sont les possibilités ? Quelle est la meilleure possibilité ? Comment la mettre en œuvre ? De quelles ressources avons-nous besoin ? Quelles sont les ressources dont nous disposons ? Dans quelles conditions le plan réussit-il ?*

Après avoir discuté ces questions, le projet peut démarrer.

2. Do :

Pour le lancement du projet, votre équipe participe à notre atelier de lancement, au cours duquel toutes les étapes et informations importantes concernant le Food Save Management sont expliquées. En outre, nos experts sensibilisent votre équipe à cette thématique par une présentation de base.

La première étape c'est ensuite la définition de la situation actuelle. Pendant quatre semaines, vous mesurez vos déchets alimentaires à l'aide de notre outil d'enquête intuitif - et sensibilisez en même temps votre équipe en rendant les déchets visibles.

Nous analysons ensuite vos données et vous les présentons de manière détaillée et claire, afin que vous puissiez voir exactement où se situe votre potentiel d'économie. Lors d'un atelier individuel, vous définissez, avec l'aide de nos conseillers et sur la base de vos données, des mesures efficaces pour réduire les déchets alimentaires.

C'est maintenant à votre équipe de jouer: sous sa propre responsabilité, vous mettez en œuvre les mesures et les objectifs que vous vous êtes fixés en l'espace d'un an.

3. Check :

Après environ un an, vous effectuez une mesure de vérification analogue à celle de l'état actuel. Nous évaluons vos données, les comparons entre elles et effectuons une analyse de réussite. Lors du deuxième atelier, vous recevez vos résultats de réduction détaillés et tirez un bilan du projet avec nos conseillers. Pour finir, nous définissons avec votre équipe d'autres étapes afin de garantir vos succès à long terme.

4. Act :

Des mesures à long terme sont définies en commun afin de maintenir les progrès, voire de planifier de nouvelles réductions. Il peut s'agir par exemple de mesures régulières et plus simples ou de mesures dans le domaine de l'éducation.